


FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Produit: P/G PRIMER Component A **Numéro d'identification :** 4531-001
Fabricant: W. R. MEADOWS DU CANADA **Adresse:** 70 Hannant Court
Milton, Ontario Canada L9T 5C1
Téléphone: (905) 878-4122 **En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)**
Date de la révision: 05-07-2016
Utilisation: Apprêt en deux composants

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

SIMDUT		RISQUES	
Santé	2	DANGER!	
Inflammabilité	3	Liquide et vapeurs inflammables	
Réactivité	0	Nocif si inhalé	
Protection personnelle		Irrite la peau et les yeux Possible risque de malformation congénitale Le contact prolongé ou répété peut causer des dommages aux organes Peut être fatal si ingéré ou introduit dans les voies respiratoires	

PRÉCAUTIONS
Entreposer et utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé
Éviter le contact direct et l'inhalation des vapeurs
Porter un équipement de protection personnelle approprié
Contrôler les vapeurs dans les espaces confinés avec une ventilation mécanique

SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

<u>Nom du produit chimique:</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>SARA</u> 313	<u>Pression de vapeur</u> (mm Hg@20°C)	<u>LEI</u> (@25°C)
1. Toluène	108-88-3	45 à 50	Oui	26 mm Hg @25°C	1.1
2. Butylglycidyléther	8/6/2426	5 à 10	Non	4,27 mbar @25°C	NE

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». *NE: Non établi*

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, déplacer la victime de la source d'exposition à l'air frais. Rincer les yeux à l'eau durant 15 minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux; retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INHALATION: Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si des difficultés respiratoires apparaissent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié.

INGESTION: Diluer avec un liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, empêcher l'aspiration par les poumons. Faire un suivi médical immédiatement.

PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AÏGUS ET CHRONIQUES: Voir Section II pour les symptômes et les effets.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: 4 °C

MOYENS D'EXTINCTION : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone et poudre chimique.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Éviter d'inhaler la fumée. L'équipement de protection personnelle devrait inclure un casque, un écran facial, une tenue de feu, des gants, des bottes de caoutchouc et un respirateur autonome à pression positive approuvé NIOSH.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: Éviter le contact direct. Retenir et contenir le produit. Enlever la source de déversement si cela est sécuritaire. Évacuer le personnel non essentiel de la zone. Enlever ou éteindre les sources d'inflammation. Une mousse abat-vapeur peut être employée pour réduire la formation de vapeurs. Absorber avec un absorbant ininflammable et placer dans des contenants scellés pour élimination. Contenir l'écoulement et empêcher l'entrée dans les canalisations, les égouts, etc. Utiliser des outils antidéflagrants pour ramasser le produit déversé ainsi que l'absorbant contaminé.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANIPULATION SÉCURITAIRES: Éviter le contact direct. Utiliser une mise à la terre adéquate lors du transvasement.

ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE: Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Garder loin des sources d'inflammation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit chimique:	OSHA					ACGIH		
	LEP	LEP/PLAFOND	LEP/LECT	PEAU	VS	VS/PLAFOND	VS/LECT	PEAU
1. Toluène	100 ppm	300 ppm	150 ppm	Oui	20 ppm	NE	NE	Oui
2. Butylglycidyléther	50 ppm	NE	NE	NE	0,2 ppm	NE	NE	NE
SÉCURITÉ INTÉGRÉE : Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser un équipement antidéflagrant. <i>NE: Non établi</i>								
EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.								
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES								
POINT D'ÉBULLITION : 114°C	DENSITÉ DE VAPEUR: >1 (AIR=1)			% VOLATILE EN VOLUME: NE				
VITESSE D'ÉVAPORATION: <1 (Ether=1)	pH : 10,9			% VOLATILE EN POIDS: 56				
POIDS PAR GALLON: 7,6	ASPECT DU PRODUIT: Liquide clair			TENEUR EN COV: 600 g/L				
ODEUR: Solvant	SEUIL DE L'ODEUR: ND			POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND				
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: ND			LEI/LES: ND				
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE : ND			SOLUBILITÉ: ND				
COEFFICIENT DE PARTITION : ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION : ND			TEMPÉRATURE de DÉCOMPOSITION: ND				
VISCOSITÉ: ND	<i>ND: Non déterminé SO: Sans objet</i>							
SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ								
STABILITÉ: Stable. POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.								
CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Électricité statique, chaleur, étincelles, flammes nues et oxydants forts.								
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.								
SECTION 11: TOXICITÉ								
CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Les vapeurs du produit peuvent aussi irriter.								
CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une légère irritation. Le contact prolongé/répété peut causer une irritation/dermatite. L'absorption peut créer une toxicité systémique affectant le coeur, les poumons, le foie et les reins. Des effets sur la reproduction et l'ouïe sont possibles.								
INHALATION: L'exposition peut causer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). La surexposition professionnelle répétée ou prolongée peut causer des lésions permanentes potentiellement fatale.								
INGESTION: Ce produit est présumément faiblement toxique. En cas d'ingestion ou d'aspiration par les poumons, de graves lésions des poumons peuvent apparaître. L'ingestion de quantités excessives peut causer des symptômes de dépression du système nerveux central.								
SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, éruption et enflure. Symptômes d'irritation gastrointestinale: inconfort abdominal, vomissement et diarrhée. Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court, fonction respiratoire réduite et symptômes de dépression du système nerveux central.								
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes cutanés, oculaires ou respiratoires pré-existants peuvent être aggravés par ce produit.								
AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: L'ACGIH classe le toluène comme non classifiable comme cancérigène chez l'homme; A4.								
SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE								
ECOTOXICITÉ: NE	DEGRADABILITÉ: NE			POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE				
MOBILITÉ DANS LE SOL: NE	AUTRES EFFETS NÉFASTES: Aucun connu.							
SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS								
ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Ce produit est considéré comme un déchet dangereux. Utiliser une installation d'élimination appropriée.								
SECTION 14: TRANSPORT								
PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Dangereux								
NUMÉRO ONU: 1866	CLASSE DE RISQUES: 3			GRUPE D'EMBALLAGE: II				
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: Résine en solution								
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Toxique pour les organismes aquatiques. Peut être néfaste à long terme dans les environnements aquatiques.								
INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Sans objet; le produit n'est pas expédié en vrac.								
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Garder les contenants fermés. Éviter les sources d'inflammation.								
SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION								
AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune connue.								
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS								
DATE DE LA PRÉPARATION: 05-07-2016								
PRÉPARÉ PAR: Dave Carey								

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

|

|